

Glossaire

Aléa : Evénement imprévisible et potentiellement dangereux.

Barrage : Ouvrage (artificiel ou naturel) barrant un cours d'eau pour créer une retenue. Les barrages servent à réguler les cours d'eau, lutter contre les incendies, produire de l'électricité, alimenter les villes en eaux...

Bassin de rétention : Zone de stockage temporaire des eaux pluviales.

Bassin versant : Le bassin versant d'un cours d'eau est son aire géographique d'alimentation en eau. Il conditionne la vitesse des crues.

http://www.dailymotion.com/video/xe3qdw_comprendre-le-bassin-versant_tech (6min_CEMAGREF)

Batardeau : Barrière anti-inondation pour protéger une habitation d'une inondation.

Champ d'expansion des crues : Espace naturel ou aménagé destiné à retenir l'excédent d'eau.

Danger météorologique : Phénomènes couverts par la vigilance météorologique (Vent violent ; Orages ; Pluie-inondation ; Inondation ; Vagues-submersion ; Grand froid ; Canicule ; Avalanche ; Neige-verglas).

Débâcle : Rupture d'embâcle.

Digue : Ouvrage continu (en dur ou végétale) sur une certaine longueur, destiné à contenir les eaux fluviales ou marines ou à protéger contre leurs effets, ou encore à guider leur écoulement.

Embâcle : Accumulation naturelle de matériaux apportés par l'eau (exceptionnellement par un glissement de terrain). Il peut s'agir d'accumulation de matériaux rocheux issus de l'érosion, de branches mortes, de plantes aquatiques, de feuilles mortes, de sédiments, de bois flottés ou de glace.

Enjeu : Ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non monétaire) pouvant être affectés par un phénomène naturel ou des activités humaines.

Infiltration : Correspond à l'entrée de l'eau à travers le sol et les roches du sous-sol. Elle dépend de leur porosité et de leur perméabilité ainsi que de la présence de fissures.

Inondation / Crue : Submersion d'une zone habituellement hors d'eau.

Pour plus d'information : <http://www.youtube.com/watch?v=SWFgZd4AwYI&feature=youtu.be>

Crue lente : Inondations de plaine ou par remontée de nappes

Crue rapide : Inondations torrentielles ou par ruissellement pluvial.

Ligne topographique : Egalement appelée courbe de niveaux, c'est une courbe fictive représentant tous les points d'un territoire situés à la même altitude..

Lit majeur : Espace ponctuellement occupé par les crues les plus importantes. Si des activités humaines (bâtiments, infrastructures...) y sont implantées, elles risquent d'être inondées.

Le lit majeur occupe toujours plus de surface que le lit mineur.

Lit mineur : Espace où s'écoule, en permanence ou temporairement, un cours d'eau. Le lit mineur est délimité par des berges.

Mise à l'abri : Etre à couvert des intempéries, des dangers. Se protéger dans un lieu sûr.

Patrimoine : Le patrimoine est considéré comme un bien propre, une richesse à laquelle on tient. Le patrimoine peut se transmettre de génération en génération. On parle de patrimoine collectif ou individuel.

Perméabilité : Facilité d'une roche à se laisser traverser par l'eau (c'est un paramètre dit dynamique).
Contraire : **impermeabilité**

PFMS : L'élaboration d'un Plan Familial De Mise en Sûreté peut être réalisée en famille afin de renforcer sa capacité à surmonter tous types de situations difficiles grâce à la connaissance :

- des risques majeurs auxquels soi et sa famille peuvent être exposés,
- des moyens d'alerte qui avertissent d'un danger,
- des consignes de sécurité à respecter pour sa sauvegarde,
- des lieux de mise à l'abri,
- de l'importance de constituer un kit d'urgence avec du matériel de première nécessité (non cité dans ce film).

Ministère de l'Intérieur / DGSCGC / ORSEC

Porosité : Correspond à l'ensemble des vides (visibles ou non à l'œil nu). C'est la capacité d'une roche à contenir un certain volume d'eau. Ces vides peuvent se remplir de gaz ou d'eau.

PPMS : Le Plan Particulier De Mise en Sûreté prévoit un certain nombre de dispositions simples (mise à l'abri ou évacuation), mises en place par le directeur d'école, ou le chef d'établissement, pour assurer la mise en sûreté du personnel scolaire et des élèves en attendant l'arrivée des secours. Bâti collégalement, ce document attribue à chaque personnel de l'établissement un rôle précis pour faire face aux effets d'une catastrophe telle qu'une tempête ou une inondation. La mise en place d'un PPMS doit être accompagnée d'exercices annuels de simulation. En effet, ce plan ne peut être validé que par un exercice testant son caractère opérationnel. Renouvelé annuellement, cet exercice permet de tenir à jour le dispositif et de l'améliorer. - *Ministère de l'Intérieur / DGSCGC / ORSEC*

Précipitation : Correspondent à l'eau qui tombe sous forme liquide (pluie, bruine) ou solide (neige, grêle). En météorologie, elles proviennent de la condensation de l'eau dans l'air. Les précipitations sont mesurées en mm d'eau.

Risque majeur : Conséquence d'un aléa d'origine naturelle ou humaine, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction des instances directement concernées.

Roche : Tout matériau qui constitue l'écorce terrestre, tout élément non vivant, formé en général d'un ou plusieurs minéraux.

Ruissellement : Lorsque sol et sous-sol sont saturés d'eau, ils ne peuvent plus absorber les précipitations. Celles-ci s'accumulent alors en surface puis s'écoulent, on dit qu'elles ruissellent. Le ruissellement est un facteur d'érosion. Il peut être à l'origine d'inondation ou de coulées de boue.

Saturation : Quand tous les vides de la roche sont gorgés d'eau on dit que la roche est saturée.

Sol : Partie superficielle de la roche transformée par des phénomènes physiques (pluie, gel...) et par des êtres vivants (animaux, racines des plantes, microorganismes).

Sous-sol : Le sous-sol est constitué de roches de l'écorce terrestre. Il se situe sous le sol.

Tempête : Période de vents violents (> 89 km/h). Les tempêtes ne sont pas nécessairement accompagnées de précipitations.

Urbanisation : Phénomène démographique se traduisant par une tendance à la concentration de la population dans les villes.

Vigicrues : La vigilance « crues » permet de prévenir les autorités et le public qu'il existe un risque de crues dans les 24 heures à venir, plus ou moins important selon la couleur de vigilance. En cela, elle est cohérente avec le dispositif de vigilance météorologique mis en place par Météo-France depuis 2001.

Pour plus d'information : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Site-Vigicrues.html>

Vigilance météorologique : La Vigilance météorologique est conçue pour informer la population et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux en métropole. Elle vise à attirer l'attention de tous sur les dangers potentiels d'une situation météorologique et à faire connaître les précautions pour se protéger.

Pour plus d'information : <http://vigilance.meteofrance.com/html/vigilance/guideVigilance/vigilance.html>